

COMPTE-RENDU SOMMAIRE CONSEIL MUNICIPAL DU 08 MARS 2021

Le Conseil municipal s'est réuni le lundi 08 mars 2021, à 18 heures 30, à l'Alliage, salle Yvremont, sous la présidence de Matthieu SCHLESINGER, maire. La séance, retransmise en direct sur YouTube, s'est déroulée comme suit :

Les rapports d'activité 2019 de la métropole et le fonctionnement du pôle sud-ouest espace public métropolitain ont été présentés par les services métropolitains.

Le procès-verbal de la séance du 14 décembre 2020 a été approuvé à l'unanimité.

Les points portés à l'ordre du jour ont donné lieu aux délibérations suivantes :

1. Le projet de pacte de gouvernance métropolitain a été approuvé ;
2. Le Conseil municipal a pris acte de la communication du rapport établi par Orléans Métropole en matière de prévention et de gestion des déchets au titre de l'année 2019 ;
3. Le Conseil municipal a pris acte de la communication du rapport établi par Orléans Métropole pour le service public d'assainissement au titre de l'année 2019 ;
4. Le Conseil municipal a pris acte de la communication du rapport établi par Orléans Métropole en matière d'eau potable au titre de l'année 2019 ;
5. Le Conseil municipal a pris acte de la communication du rapport d'activités 2019 et de développement durable à Orléans métropole ;
6. Le versement d'une subvention exceptionnelle de solidarité de 2 000 € à l'association "La Voix De l'Enfant" a été approuvé ;
7. Le cadre d'intervention et le budget alloué pour le dispositif subventions-covid, destiné aux associations ont été approuvés ;
8. La participation de la commune d'Olivet à divers groupements de commandes d'Orléans Métropole au titre de l'année 2021 a été approuvée ;
9. La cession de la parcelle cadastrée section BI n° 431 sise rue de la Belle Croix à Olivet, au prix de 400 €, sous réserve de l'obtention du permis d'aménager par l'aménageur concernant l'opération "Le Clos du Chevessier", a été approuvée ;
10. La convention de partenariat avec la société "Christophe HAY Holding", a été approuvée ;
11. La garantie d'emprunt n° 115794, à hauteur de 50,00 %, pour le remboursement d'un prêt d'un montant total de 270 000,00 € souscrit par VALLOIRE HABITAT auprès de la Caisse des dépôts et consignations, dans le cadre de la construction de 30 logements au Larry, a été approuvée ;
12. Il a été procédé à l'élection d'un représentant au sein de l'Association syndicale de la rivière du Loiret (ASRL) : Michel LECLERCQ ;
13. Le Conseil municipal a été informé et a pris acte des décisions du Maire.

Une question orale relative à la construction d'un futur centre de rétention administrative à Olivet a été posée par Dominique RAGON. Monsieur le maire y a répondu puis a ouvert le débat.

Une question orale relative aux antennes-relais sur la Commune a été posée par Gile DE SOUSA. Monsieur le maire y a répondu puis a ouvert le débat.

Le Conseil municipal a également été informé des travaux des commissions d'Orléans Métropole.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 22h10.

Jean-Philippe CORNEROTTE



Directeur général des services

Matthieu SCHLESINGER

Maire d'Olivet